

Rapport de gestion CREIF – Exercice 2022/2023

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion du Comité régional d'équitation d'Ile de France pour l'exercice 2022/2023.

Secteur Sport

1) Recettes sport

	Réalisé 2021/2022	Réalisé 2022/2023	Prévisionnel 2023/2024
Reversement licences	648 291	629 400	600 000
Subventions	493 631	308 369	138 133
<i>Dont plan de relance exceptionnel de la Région</i>	297 000		
Recettes concours	75 099	103 669	190 000
Autres	169 390	270 521	260 000,00
<i>Dont refacturation à la formation</i>	108 400	139 606	150 000
TOTAL	1 386 411	1 311 959	1 188 133
Evolution		-5,4 %	-9%

A noter

- Une augmentation des produits liée à la refacturation au service formation professionnelle avec l'arrivée d'un agent ESQ para équestre en charge des formations handicap et l'augmentation des charges de fonctionnement du CREIF (copropriété, entretien).
- L'augmentation des recettes concours est due à l'augmentation des engagements sur le Meeting d'Automne ainsi que sur le Grand Régional de CSO. Nous planifions une augmentation conséquente des recettes concours sur 2023/2024 car le CREIF organise une nouvelle manifestation, un CCI, et modifiera la formule des Championnats Régionaux de CSO avec une augmentation du nombre d'épreuves et donc d'engagés.
- La subvention exceptionnelle de 2021/2022 par la Région Ile-de-France pour la relance des clubs n'a pas été reconduite et la FFE n'a pas doublé l'enveloppe des Projets Sportifs Fédéraux, ce qui explique l'écart constaté. Le CREIF a néanmoins perçu d'autres aides exceptionnelles sur 2022/2023 : une subvention Impact 2024 pour les actions handicap (30 000 €), l'aide ANS pour l'emploi des Sportifs de Haut Niveau (45 000 €).

2) Charges sport

	2021/2022	2022/2023	Prévisionnel 2023/2024
Commissions	275 021	283 160	538 000
Développement	64 273	228 462	324 500
Actions de relance	317 900		
Fonctionnement	404 784	465 480	308 000
Masse salariale	196 221	265 319,99	250 000
TOTAL	1 258 199	1 242 422	1 365 500
Evolution		-1,2%	+9,9%

- Plusieurs commissions ont mené des projets d'ampleur (tour de l'Ile-de-France pour l'équitation d'extérieur, projet mixité et festival Cheval et Handicap pour Cheval & Diversité, Meeting d'automne et formation de construction des obstacles pour le CCE etc) entraînant une augmentation des dépenses.
- Le CREIF a octroyé jusqu'à 1 000 € d'aide aux organisateurs des étapes des Grands Régionaux de CSO, CCE, Dressage, Hunter et Endurance. Cette charge est imputée aux commissions. Pour 2023/2024, cette aide est à nouveau budgétée.
- La commission CCE organise un CCI sur 2023/2024, ce qui se traduit par une augmentation conséquente du budget prévisionnel de la commission.
- Les dépenses liées aux divers plans de communication, projets de la nouvelle commission communication, étaient jusqu'à présent imputées au poste de fonctionnement. A partir de 2023/2024, ces charges seront attribuées à la commission (montant budgété : 100 000 €).
- Les charges de développement pour 2023/2024 sont en nette augmentation en raison des opérations mises en place dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.
- La masse salariale a augmenté en 2022/2023 en raison de l'embauche de trois Sportifs de Haut Niveau au titre de l'aide à l'emploi SHN déployée par l'ANS. En 2023/2024, deux contrats sur trois sont reconduits.

3) Résultat sport

Le résultat est excédentaire de **69k€**.

Secteur Formation

1) Produits de la formation

	2021/2022	2022/2023	Prévisionnel 2023/2024
BPJEPS / AE / ATE	795 116	933 676,86	962 510
VETP	11 980	11 565	12 000
DEJEPS DESJEPS	111 783	119 997,75	110 000
Formation continue	18 066	4 433	
Subventions	55 794		55 000
Autres	67 917	45 517	65 000
TOTAL	1 060 656	1 115 190	1 204 510
Evolution		+ 5 %	+ 0,8 %

- La majoration du coût contrat d'apprentissage ainsi que l'augmentation du nombre de stagiaires a généré une augmentation des produits sur les BP / AE.
- L'arrivée de centres de formation pour le diplôme ATE au sein du CREIF a augmenté le poste.
- Une baisse des produits de la formation continue est prévue en raison de la perte de l'agrément du BFE, en dehors du BFE Equi Handi.
- La subvention n'a pas été inscrite dans les comptes en 2022/2023 car celle-ci a été comptabilisée deux fois dans l'exercice 2021/2022. Nous avons donc procédé à une régularisation sur ce nouvel exercice et escomptons la recevoir à nouveau en 2023/2024.

2) Charges de la formation

	2021/2022	2022/2023	Prévisionnel 2023/2024
BPJEPS / AE	375 723	454 272	476 000
VETP	6 611	5 166	5 000
DEJEPS DESJEPS	92 219	126 127	207 000
ATE	5 239	35 115	35 000
Formation continue	28 391	26 852	25 000
ARFA	61 237	78 852	81 680
Frais formateurs	25 237	15 811	21 300
Plan de modernisation des centres de formation	48 298	16 896	37 000
Masse salariale	156 565	138 448	140 000
Régulation subvention 2021/2022		55 794	
Autres	163 409	195 871	171 800
<i>Dont refacturation du sport</i>	108 400	139 606	150 000
TOTAL	963 428	1 149 204	1 199 780
Evolution		+ 19 %	+ 4,4 %

- L'augmentation des charges sur le DE DES est dû à la rémunération d'une prestataire technique et administrative sur ce diplôme sur une partie de l'exercice. Cette action sera poursuivie en 2023/2024.
- La régularisation de la subvention de la Région entrée deux fois dans les comptes en 2021/2022 entraîne une charge de 55 794 € sur 2022/2023.
- Le poste DE DES augmente en raison de la prise d'une prestataire pour le suivi administratif et technique.

3) Résultat formation

Le résultat est de - **34 k€**.

Consolidé

En consolidé, le bilan sport et formation sur 2023/2024 est de **35 523 €**.

Le budget prévisionnel de 2023/2024 est **déficitaire** et décliné comme suit :

	Sport	Formation
Charges	1 365 500	1 199 780
Produits	1 188 133	1 204 510
Résultat	- 177 367	4 730

Le résultat prévisionnel pour 2023 / 2024 est donc de – 172 637 €. L'exercice sera marqué par l'accueil sur notre territoire des Jeux Olympiques et Paralympiques, un événement source de projets et donc de charges pour le sport.

Nous proposons d'affecter le résultat consolidé excédentaire 2022/23 en report à nouveau ; celui étant désormais évalué à 1 235 532 euros.

Virginie Lameger
Trésorière

Florence Ciucci
Trésorière adjointe